

Direction d'école ? Dossier clos ? affaire classée ? Statut de supérieur hiérarchique ? Pour le Snudi FO, c'est non!

Lors du comité technique de rentrée concernant la carte scolaire le SNUDI-FO interpellait la DSDEN sur la dégradation des conditions de travail, les perspectives de carrière détériorées, les conditions d'accueil des élèves dans des classes surchargées, le manque flagrant de moyens alloués pour l'intégration des élèves souffrants de handicaps, notifications MDPH non respectées, AESH re déployés sur plusieurs élèves, gardiens d'écoles non nommés ou bien de travaillant pas sur le temps scolaire, situation catastrophique du remplacement, directeurs surchargés ...La coupe était déjà pleine et ce dès la rentrée!

Pour autant et aux dires de notre ministre nous étions en train de vivre « l'une de nos meilleures rentrées », c'était du moins le discours martelé à grand renfort de visites dans des villes et des écoles « sélectionnées ».

Nous étions le 4 septembre, à quelques semaines d'un drame qui allait tous nous bouleverser nous sidérer. L'inimaginable, l'impensable allait se produire.

Christine Renon directrice de l'école Mehul allait se suicider sur son lieu de travail, un suicide organisé, médité et réfléchi. Une détermination qui à postériori fait encore plus froid dans le dos. Cette collègue que ses conditions de travail avaient déjà épuisé seulement après « trois semaine de rentrée » nous laissait une lettre précisant les raisons de son acte désespéré, une description de ses conditions de travail, de ce qui allait la pousser à bout.

Les 4000 enseignants venus devant la DSEN le 3 octobre, jour du CHSCTD venaient par leur présence relayer ce cri d'alarme de cette « lanceur d'alerte ». Une « lanceur d'alerte » dont nous aurions tant souhaité entendre le message plus tôt pour parer au drame, répondre au désespoir, tendre la main et porter les revendications face à une hiérarchie aveugle et muette!

Et depuis qu'en est-il ? Quelle est la réponse du ministre ?

- Des espaces de paroles lors des réunions de directeurs ? qui est dupe de ce stratagème ?
- Un questionnaire en ligne ? Ces groupes de suivi nous rappellent par ailleurs les groupes de travail réunis sur « l'allègement des tâches directeurs ». Plus ils se réunissaient, et plus les directeurs avaient du travail!
- Le retour du « statut de directeur supérieur hiérarchique » alors même qu'une principale de collège à Bondy tentait de se suicider... Pourtant elle est bien supérieure hiérarchique ? Non ce qu'elle reproche c'est bien « l'alourdissement des tâches ».

Depuis début septembre le Snudi FO 93 a multiplié les tournées d'écoles, rencontré les collègues.

A chaque réunion d'informations syndicales le sujet du « burn out » des directeurs et directrices est à l'ordre du jour, aussi évoqué à chaque fois par les enseignants qui constatent l'épuisement des collègues directeurs.

A chaque fois des motions d'écoles et des listes de revendications furent notées.

Des rencontres intersyndicales ont eu lieu localement sur la base de nos revendications, à chaque fois le même constat rien ne bouge, rien ne change !! Combien faudra-t-il de drame pour que l'on entende nos légitimes revendications !

Un statut de supérieur hiérarchique pour les directeurs ? Pour quoi faire ?

- Remettre la question de l'autonomie des écoles (projets EPEP, EPSF...) ? Pour le Snudi FO, c'est
- Etre encore plus surchargé de travail et de responsabilité? Pour le Snudi FO, c'est non!
- Diviser la direction d'école et ses adjoints en mettant une échelle hiérarchique ? Pour le Snudi FO, c'est non !
- Donner un statut à l'école pour son autonomie, une gestion locale de l'école avec le poids de la mairie, un conseil d'administration ? Pour le Snudi FO, c'est non !
- Recrutement du personnel de l'école par la direction (avec la menace de disparition du concours et la disparition programmée des CAPD) ? Pour le Snudi FO, c'est non!
- Evaluation PPCR par les directeurs ? Pour le Snudi FO, c'est non!
- Rôle hiérarchique pour fermer des postes, des classes, gérer la pénurie AESH (disparition programmée des CT carte scolaire, PIAL...) ? Pour le Snudi FO, c'est non !

Le statut divisera les collègues dans les écoles et ne résoudra pas le problème des conditions de travail et des revendications légitimes des directeurs !

Comme le déclare Frédéric Volle notre secrétaire général du Snudi FO National, nul besoin de questionnaire ou de « *grand débat* » sur la direction. Les problèmes des directeurs sont connus, les revendications sont identifiées. Comme nous l'avons rappelé au comité technique ministériel, nous demandons immédiatement :

- D'augmenter les quotités de décharge des directeurs
- De procéder à une amélioration financière significative : 100 points d'indice pour tous
- De mettre en place des aides administratives statutaires dans les écoles, aides administratives (fonctionnaires d'Etat) que le gouvernement a supprimées
- De procéder à un réel allègement des tâches en déchargeant les directeurs de certaines obligations qui ne devraient pas relever d'eux, comme par exemple la rédaction des PPMS.
- Le remplacement de tous les collègues absents
- Le retour aux 36 semaines d'enseignements sur 4 jours partout
- Le refus de l'ingérence des municipalités par les PEDT
- Le soutien de la hiérarchie par le respect de Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 de la protection juridique et fonctionnelle

Le Snudi FO reste à l'écoute des collègues directeurs dans la réalité de leur quotidien, ne restez pas seuls, ne vous laissez pas envahir par votre tâche. Contactez le Snudi FO, ensemble construisons les conditions nécessaires pour l'obtention de toutes nos revendications!

A partir du 5 décembre la grande bagarre contre la réforme des retraites s'annonce! Cette contre-réforme sans précédent est une promesse d'un horizon de précarité pour tous. Une grande mobilisation se construit, une mobilisation qui installera durablement un climat propice pour d'autres mobilisations. Le gouvernement dans son arrogance vient d'ouvrir la boite de pandore! L'heure est venue de « Résister, revendiquer, reconquérir », l'heure est à la mobilisation.

Pour le Snudi FO, Jean-Marc Burtscher, directeur d'école, secrétaire départemental adjoint

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière